

L'ÉCHO DU SOMMET

Novembre 2016



S'UNIR
POUR GRANDIR



Salon des artisans

À la salle municipale, 120 rue principale

Samedi 12 novembre de 9 h à 16 h

Plusieurs prix de
présence seront tirés au
courant de la journée



**DE NOMBREUX ARTISANS DE LA RÉGION
SERONT AU RENDEZ-VOUS POUR VOUS
PRÉSENTER LEUR CRÉATIVITÉ. C'EST UNE
BELLE OPPORTUNITÉ POUR VENIR LES
ENCOURAGER, LES DÉCOUVRIR ET
POSSIBLEMENT VOUS DONNER DES IDÉES
DE CADEAUX DES FÊTES. : CROCHET,
TRICOT, BIJOUX, COUTURE, TISSAGE, ETC.**

Repas chaud complet de
cipaille au coût de 8 \$ sera
disponible



Pour info : Lorraine 418-776-3381 ou Raymonde 418-776-2972

Le Mot **vert** du mois – « Recyclage : Bac bleu et consigne » - Novembre 2016

Bonjour à toutes et tous,

Pour ce Mot **vert**, je vous propose une visite dans le monde du recyclage, plus particulièrement le bac bleu et la consigne. Voyons d'abord les principales raisons de recycler :

Éviter l'enfouissement de matières : Le plastique prend 1000 ans à se décomposer, sans compter les effets néfastes sur les écosystèmes;

Faire une gestion durable des ressources naturelles : Les générations futures ont droit, comme nous, à ces ressources parfois non renouvelables (bois, pétrole, métaux, etc.);

Réduire les coûts sur vos taxes : Pour vos matières recyclables, il en coûte environ 120 \$/tonne à traiter dans le bac vert contre 54 \$/tonne dans votre bac bleu !

Qu'advient-il des **papers, cartons, plastiques (1, 2, 3, 4, 5 et 7), métaux et verres** de votre bac bleu? Une fois triés au Centre de tri Bouffard de Mont-Joli, ils sont conditionnés, envoyés chez le recycleur puis transformés. Ceux-ci reviennent sur le marché en emballages, vêtements, journaux ou autres produits que vous consommez et parfois retournez dans votre bac bleu. Cette boucle a ses avantages ! Par exemple, l'aluminium vaut 1100 \$ la tonne recyclée contre 1400 \$ la tonne vierge et peut être recyclé à l'infini !

La consigne

Les brasseurs du Québec ont instauré il y a environ 200 ans la première consigne afin de favoriser la réutilisation des bouteilles de verre. Celles-ci peuvent être réutilisées jusqu'à 15 fois ! Le taux de récupération de ce système est aujourd'hui de 98 %.

Établi en 1984 afin de favoriser le recyclage, le « Consignée Québec » touche 460 millions de contenants et représente 25 millions de dollars. Son taux de retour atteint 76 % alors que le taux de récupération des matières recyclables dans le bac bleu est de 65 %. Il a été sujet d'actualité en octobre alors que Recyc-Québec a recommandé de consigner de nouveaux types de contenants et de hausser son prix de 5 à 10 cents. Cette réforme exclurait les bouteilles de vin, leur taux de récupération dans le bac bleu étant de 94 %. À suivre...

Finalement, connaissez-vous la consigne sociale? C'est la collecte dans les lieux publics des contenants consignés afin de financer les activités d'un organisme. Environ 8 % des OBNL l'utilisent comme source de financement. La consigne est donc plus qu'environnementale !

D'ici le prochain Mot **vert**, portez-vous bien et qu'importe la façon, bon recyclage!

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Tél. : 418-629-2053, poste 1138
Courriel: matresi@mrcmatapedia.qc.ca

TAXES MUNICIPALES

Aux contribuables, qui ont des taxes non payées de 2014 et de 2015, il est fortement recommandé de faire le paiement de celles-ci le plus tôt possible pour éviter de faire partie de la vente pour non-paiement de taxes en 2017.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Données sur le rôle triennal actuel et sur le précédent :

Première année (2015)	29 774 300,00 \$	(2012)	28 848 600,00 \$
Deuxième année (2016)	30 810 900,00 \$	(2013)	29 003 100,00 \$
Troisième année (2017)	31 197 900,00 \$	(2014)	29 761 300,00 \$

Pour tout savoir sur l'actualité culturelle matapédiennne, abonnez-vous à l'infolettre

« **Le Cercle Culturel** » au www.mrcmatapedia.qc.ca/infolettre.html

Calendrier des collectes



recyclables



ordures



organiques

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

*** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte ***

PROCHAINE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

5 DÉCEMBRE

Les séances ont lieu à **19 h 30** au centre municipal, 120 rue Principale.

Nadine Beaulieu, secrétaire-trésorière

LISTE DES CONTRATS ET FOURNISSEURS

DU 1^{ER} NOVEMBRE 2015 AU 31 OCTOBRE 2016

CONTRAT OCTROYÉ DE 25 000,00 \$ ET PLUS

Fournisseurs	Contrat	Montant contrat
Tessier Récréo-Parc Inc.	Module de jeux pour enfants	25 685,81 \$
Tessier Récréo-Parc Inc.	Exerciseurs extérieurs	29 833,71 \$
Can-Explore Inc.	Inspection et nettoyage égout sanitaire	31 077,74 \$
Les Entreprises Gervais Langlois	Gazébo, toilette, balançoire, bancs	31 370,93 \$
Construction Habi-Val 2013	Rénovation extérieure centre municipal	113 788,35 \$
Transport Rock Gagné Inc.	Entretien chemins hiver 2016-2019	349 589,43 \$
Total		581 345,97 \$

FACTURES TOTALISANT 25 000,00 \$ ET PLUS

Fournisseurs	Total Factures	
Ministère Sécurité publique	25 362,00 \$	
Can Explore Inc.	29 912,62 \$	
Hydro-Québec	36 687,53 \$	
Financière Banque Nationale	43 776,70 \$	
Transport Rock Gagné Inc.	51 369,56 \$	
Tessier Récréo-Parc Inc.	55 519,52 \$	
Les Entreprises Yvon D'Astous	115 475,17 \$	
MRC de La Matapédia	150 417,73 \$	
Total		508 520,83 \$

Rapport du Maire 2016

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables, il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, tel que le prévoit l'article 955 du Code municipal et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

L'exercice financier, qui s'est terminé le 31 décembre 2015, a généré des revenus de 932 547,00 \$ alors que les dépenses s'élevaient à 785 305,00 \$, ce qui a amené un excédent de l'exercice de 147 242,00 \$.

L'année qui se terminera bientôt ne laisse pas prévoir de déficit. Au 1^{er} janvier 2016, la municipalité avait en caisse la somme de 461 018,82 \$.

Une subvention, d'un montant de 75 440,00 \$, a été accordée par le ministère des Aînés et de la Famille, pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel.

La municipalité a effectué le 38^e versement du premier règlement d'emprunt pour le réseau d'aqueduc et d'égout, qui prendra fin en 2018, ainsi que le 8^e versement sur 20 ans du règlement d'emprunt pour le nouveau puits.

Pour 2016, la rémunération du maire est de 4 428,61 \$ et celle de chaque conseiller est de 2 214,31 \$. Une allocation de dépenses au montant de 1 476,20 \$ est allouée au maire et une de 738,10 \$ à chaque conseiller.

Le contrat pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 a été octroyé à Transport Rock Gagné Inc., au montant de 116 529,81 \$, taxes incluses, par année et pour un total de 349 589,43 \$ pour 3 ans.

Du côté de la voirie, des travaux de rechargement de gravier dans le rang 1 et la route Sainte-Jeanne ont été effectués ainsi que des travaux de remplacement de ponceau, d'asphaltage et de reprofilage de fossé.

Pour l'année 2017, des travaux de rénovation intérieure du centre municipal, de réfection de la chaussée dans le chemin Kempt, de rechargement en gravier des routes Thibeault et Otis ainsi que de la mise en place d'une ressource en loisirs, en collaboration avec les municipalités de Saint-Damase et de Saint-Noël, sont prévus au budget.

Le dépôt du rôle d'évaluation 2017 est de 31 197 900,00\$. Cela représente une augmentation de 387 000,00\$, soit 1,3 % de la valeur immobilière par rapport au rôle précédent.

De plus, comme l'oblige la loi, je dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

Paul Lepage, maire

ACTIVITÉS À VENIR À SAINT-MOÏSE

5 NOVEMBRE	Souper Show
12 NOVEMBRE	Salon des artisans
20 NOVEMBRE	Soirée dansante, 50 ans et +, Saint-Moïse

ACTIVITÉS À VENIR DANS LES MUNICIPALITÉS AVOISINANTES

4-6 NOVEMBRE	Salon des artistes et des artisans de la Matapédia, Amqui
5 NOVEMBRE	Souper des bénévoles, Val-Brillant
6 NOVEMBRE	Soirée dansante, Club des 50 ans et +, Saint-Noël
13 NOVEMBRE	Soirée dansante, Club des 50 ans et +, Saint-Damase
19 NOVEMBRE	Gala Artquimédia, Amqui
20 NOVEMBRE	Salon des artisans, Val-Brillant
22 NOVEMBRE	Tire Sainte-Catherine, Sayabec
25 NOVEMBRE	Bingo-cadeaux, Sayabec
27 NOVEMBRE ou 4 DÉCEMBRE	Parade de Noël, Amqui
3 DÉCEMBRE	Spectacle de Noël avec Tocadéo, église Sayabec
3 DÉCEMBRE	Fête de Noël familiale, Val-Brillant
4 DÉCEMBRE	Déjeuner de la fabrique/lancement de Noël à Saint-Noël
4 DÉCEMBRE	Soirée dansante 50 ans et +, Noël à Saint-Noël



Date de tombée des articles



Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet : journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

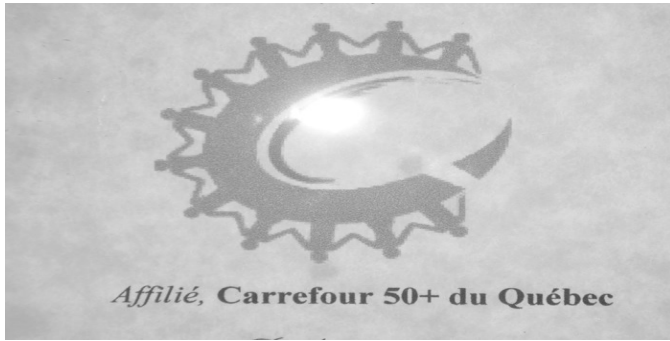
En personne : au bureau municipal (776-2833) lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Cellulaire : laissez un message et nous communiquerons avec vous (418-730-4808)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Prochaine date de tombée : le jeudi 1^{er} décembre



Votre danse mensuelle.

Dimanche le 20 novembre à 20 h

Salle municipale de St-Moïse

Roger et Noël à l'animation.

Prix de présence.

Collation en fin de soirée.

Admission : 5 \$ Bienvenue à tous.



Cartes de membre

*Vos cartes de membre pour l'année 2017
sont maintenant disponibles
au coût de 25 \$*

*Informations ou pour devenir membre
vous contactez un de vos administrateurs,
ou Louis-Marie Lévesque au 418 776-2975*



Groupe FACEBOOK des 50 ans et plus
50 + de la vallée



+ + = **360 \$**
 D'ÉCONOMIES

Jusqu'à 12 % de rabais exclusif additionnel
sur vos assurances auto, habitation et véhicules
de loisirs parce que vous êtes membre de
Carrefour 50 +

**Services d'assistance offerts gratuitement
ou à tarif réduit**
Secours d'urgence, assistance routière,
assistance juridique et aide psychologique en
cas de sinistre

**Profitez du paiement des primes en
versements égaux étalés** sur la durée du
contrat sans frais ni intérêts

1 844 480-1996
lacapitale.com/carrefour50



... Nos anniversaires du mois de novembre...

- ◆ 20 Novembre *Andrée Desgagnés*
- ◆ 20 Novembre *Raymonde Plourde*
- ◆ 24 Novembre *Jean-Louis Smith*
- ◆ 27 Novembre *Brigitte Bouchard*
- ◆ 29 Novembre *Jeannette St-Amand*



Madame Micheline Michaud, bénévole de l'année pour la municipalité de Saint-Moïse



Amqui, le 19 octobre 2016 - Pour sa 10^e année d'existence, la Fête des Moissons a réuni plus de 175 personnes qui ont célébré les accomplissements et les bons coups réalisés grâce au soutien du Fond de développement du Territoire. La fête s'est déroulée à la polyvalente de Causapscal le 6 octobre dernier.

Pour une sixième fois, l'événement a permis de souligner le travail de bénévoles dévoués à l'avancement de leur municipalité. C'est Madame Micheline Michaud qui a été nommée bénévole de l'année pour la municipalité de Saint-Moïse. Même si elle préfère passer incognito, les bénévoles impliqués à Saint-Moïse connaissent l'énorme implication de Madame Micheline Michaud. Membre de la chorale, elle fait les rapports financiers de la Fabrique de Saint-Moïse depuis plus de 25 ans. Elle est toujours là pour donner un coup de main lors des déjeuners de la Fabrique et elle fait aussi partie du comité organisateur du Souper-Show. Toujours prête à rendre service, la communauté de Saint-Moïse tenait à souligner son apport essentiel !

Rappelons que le concours « bénévole de l'année 2016 » avait pour objectif de souligner l'importance du bénévolat dans le développement de la communauté matapédiennne.

Voici les femmes et les hommes qui se sont distingués pour chacune des municipalités lors de la soirée :

M. Bernard Ruel, Albertville
M. André Blouin Amqui
M. Fernand Lévesque, Causapscal
M. Clément Pitre, Lac-au-Saumon
Mme Valérie Gagné, Saint-Alexandre-des-Lacs
Mme Sylvie Gauvin, Saint-Cléophas
Mme Gilberte Bélanger, Saint-Damase
Mme Marielle Guay, Saint-Léon-le-Grand
Mme Micheline Michaud, Saint-Moïse
Mme Gabrielle St-Laurent, Saint-Noël
Mme Germaine Gagné, Saint-Tharcisius
Mme Huguette Blanchette, Saint-Vianney
Mme Martine Lévesque, Sainte-Irène
Mme Hélène Plante, Sainte-Florence
Mme Dolorès Durette, Sainte-Marguerite-Marie
M. Clarence-Adolphe Turcotte Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Mme Claudette Turcotte, Sayabec
Mme Nathalie Cloutier, Val-Brillant



Sur la photo : Madame Micheline Michaud, entourée de Mme Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia, et M. Steve Ouellet, conseiller en développement local et territorial de la MRC de La Matapédia. Crédit photographique : MRC de La Matapédia

La prochaine Fête des Moissons qui aura lieu en octobre 2017, se fera à Saint-Marguerite-Marie.

Campagne de vaccination 2016 contre la grippe saisonnière

Dès le 17 octobre 2016, la population est invitée à prendre rendez-vous à l'une de nos cliniques de vaccination offertes dans sa MRC, par l'entremise de notre site Internet : www.cisss-bsl.gouv.qc.ca.

Ce nouveau mode de fonctionnement vous permettra d'obtenir un rendez-vous rapidement. De plus, cela évitera de longues files d'attente puisque votre rendez-vous sera respecté dans un délai d'environ 45 minutes.

Si vous n'avez pas accès à internet, un proche ou un ami peut prendre rendez-vous pour vous.

Le vaccin est offert gratuitement :

- aux personnes de 60 ans et plus;
- aux enfants de 6 à 23 mois;
- aux familles et aux personnes prenant soin des enfants de 0 à 23 mois;
- aux personnes souffrant d'une maladie chronique et à leurs proches;
- aux personnes présentant des problèmes d'obésité importante;
- aux femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2e ou au 3e trimestre de grossesse.

Nous vous rappelons que le vaccin constitue le meilleur moyen de protection contre la grippe saisonnière et ses complications potentielles.

SAYABEC Pour INFO : 418-536-5404
Les 15 et 16 novembre à la salle communautaire

AMQUI Pour INFO : 418-629-2211, poste 0
Les 8, 9 et 10 novembre à la salle communautaire

CAUSAPSCAL Pour INFO : 418-756-3451
Le 17 novembre au Club des 50 ans et plus

**RESTEZ LOIN
DE LA GRIPPE**

vaccination contre la grippe saisonnière
PRISES DE RENDEZ-VOUS DES LE 17 OCTOBRE 2016.
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

Il n'y aura aucune distribution de coupon ou publication de calendrier dans les médias. Sur rendez-vous seulement.

ENSEMBLE > La vaccination, le meilleur moyen de protéger votre santé. SANTÉ.GOUV.QC.CA Québec

**FAITES-VOUS VACCINER
SI VOUS VIVEZ AVEC UNE
MALADIE CHRONIQUE**

sante.gouv.qc.ca

ENSEMBLE > on fait avancer le Québec Québec



SIX étapes pour s'alimenter de façon équilibrée !

Pourquoi revoir son assiette ?

Chaque repas doit être « bâti » de manière à respecter une prescription de glucides établie en fonction de vos besoins en énergie et de votre poids souhaitable.

Allez-y progressivement pour obtenir des résultats durables.

Vous pouvez faire les 6 étapes dans l'ordre qui vous convient le mieux, selon vos besoins spécifiques.

Étape 1 : Je diminue les sucres ajoutés.

MON OBJECTIF : Je priorise les aliments nutritifs, à faible teneur en sucre et sans sucre ajouté, recommandés dans « Bien manger » avec le Guide alimentaire canadien.



Étape 2 : J'augmente ma ration de fibres alimentaires.

MON OBJECTIF : Je mange plus de 25 g de fibres par jour en priorisant les aliments à teneur élevée en fibres à chaque repas.

Étape 3 : Je consomme des protéines de qualité.

MON OBJECTIF : Je mange au moins 15 à 20 g de protéines par repas en priorisant les aliments à teneur élevée en protéines de qualité. Les viandes et substituts représentent la principale catégorie d'aliments qui fournit les protéines.



Étape 4 : Je contrôle ma consommation de substituts de sucre.

MON OBJECTIF : Dans le cadre d'une alimentation équilibrée, contrôlée en glucides et à teneur réduite en sucre, je profite des avantages des substituts de sucre avec modération et discernement. Ils me permettent de m'offrir une douceur occasionnelle, tout en évitant les excès de sucres et de glucides.

Étape 5 : Je respecte ma prescription de glucides.

MON OBJECTIF : Pour mieux contrôler mon taux de sucre dans le sang, je choisis la quantité de glucides par repas qui correspond à mes besoins en énergie et à mon poids souhaitable.



Étape 6 : Je compte mes glucides.

MON OBJECTIF : Je respecte ma prescription de glucides par repas en révisant le nombre et la grosseur des portions des aliments et des boissons que je consomme. Les fruits et leur jus, le lait et ses substituts, les produits céréaliers, les légumineuses et les aliments avec sucre ajouté sont des exemples de catégories d'aliments qui contiennent des glucides et que je dois calculer.

L'alcool ? Si vous consommez de l'alcool, faites-le de façon modérée.

L'exercice ? Faites de l'exercice et bougez à tous les jours.

Rôti de palette au vin rouge de nos grands-mères

4 à 6 personnes

1 rôti de palette de bœuf de 1 kg (2 lb)

1 tête d'ail défaits en gousses, non pelées

Huile d'olive extra-vierge

4 branches de thym

2 branches de romarin

3 feuilles de laurier

1/2 bouteille de vin rouge

1 c. à soupe de pâte de tomates

Sel et poivre du moulin



Tirées du livre : Simple et chic de Louis-François Marcotte

Préchauffez le four à 160°C (325°F). Salez et poivrez la pièce de viande et, dans une poêle huilée très chaude, faites brunir toute la surface de la viande. Cette étape permet de récupérer les sucs de la viande et d'obtenir un goût légèrement caramélisé.

Transférez la viande dans une lèchefrite ou une marmite allant au four. Ajoutez les gousses d'ail en chemise, le thym, le romarin et les feuilles de laurier. Déglacez avec le vin rouge (si vous utilisez une grande marmite, vous aurez besoin d'une plus grande quantité de vin), ajoutez la pâte de tomates.

Couvrez d'un papier d'aluminium et enfournez pour une période de 3 h à 3 h 30. Lorsque le bœuf est tendre et qu'il s'effiloche facilement, sortez-le du four. Retirez la pièce et enrobez-la d'un papier d'aluminium pendant au moins 15 minutes afin de faire reposer la viande.

Au moment où vous sortirez le bœuf du four, augmentez la température et enfournez les légumes (voir recette ci-dessous). Pendant ce temps, récupérez le jus de cuisson et faites réduire le liquide de moitié dans une casserole ou jusqu'à l'obtention d'une sauce onctueuse.

Goûtez pour rectifier l'assaisonnement. Servez bien chaud avec les légumes rôtis.

Légumes rôtis

2-3 panais

5 carottes fines

4 betteraves jaunes

1 chou de Savoie

4-6 pommes de terre rattes

4 gousses d'ail

Quelques branches de thym

Quelques branches de romarin

Huile d'olive extra-vierge

Sel et poivre du moulin

Pour 4 à 6 personnes.

Préchauffez le four à 200°C (400°F). Brossez et nettoyez tous les légumes sous l'eau. La façon de couper les ingrédients importe peu, mais vous devez cependant pratiquer une coupe régulière de façon à ce que les légumes soient de même grosseur. Prélevez les feuilles des fines herbes. Dans un saladier, mélangez tous les ingrédients et arrosez généreusement d'huile d'olive. Déposez sur une plaque à cuisson, puis salez et poivrez si vous voulez. Enfounez environ 30 minutes jusqu'à ce qu'ils soient à peine tendres.

N.B. Si jamais il vous restait des légumes rôtis, coupez-les en dés et mélangez-les à de la semoule de couscous avec une vinaigrette à base d'huile d'olive et de jus de citron. Résultat : une superbe salade qui se mange froide ou mieux tiède.

Droits et obligations des propriétaires riverains et des usagers de la route en période hivernale

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE PNEUS CONÇUS SPÉCIFIQUEMENT POUR LA CONDUITE HIVERNALE

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

(Chapitre C-24.2, r. 45, a. 440.1)

Assurez-vous que vos pneus d'hiver portent ce pictogramme.



Il est obligatoire depuis le 15 décembre 2014 sur tous les pneus d'hiver installés sur un véhicule de promenade immatriculé au Québec.

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION D'ANTIDÉRAPANTS SUR LES PNEUS DE CERTAINS VÉHICULES ROUTIERS

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

(Chapitre C-24.2, r. 44, a. 441)

1. L'utilisation de crampons est autorisée, à compter du 15 octobre d'une année jusqu'au 1^{er} mai de l'année suivante, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition qu'un tel véhicule soit muni de pneus à crampons aux 2 extrémités d'un essieu et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit également sur les roues de l'essieu arrière.
2. L'utilisation de chaînes est autorisée, à compter du 15 octobre d'une année jusqu'au 1^{er} mai de l'année suivante, sur les pneus de tout véhicule d'urgence, de tout tracteur de ferme ou de tout autre véhicule routier utilisé pour le déneigement et l'entretien d'hiver.

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avoir de bons pneus

Article 270 : « Tout véhicule routier doit être muni de pneus conformes aux normes établies par règlement. »

Y voir clair

Article 265 : « Le pare-brise et les vitres d'un véhicule automobile doivent être conformes aux normes établies par règlement pour assurer la visibilité du conducteur. »

Déneiger son véhicule

La présence de neige ou de glace sur un véhicule circulant sur les chemins publics représente un danger potentiel pour les autres usagers de la route. En effet, une perte de neige peut réduire considérablement la visibilité, alors qu'une chute de glace peut blesser des piétons, endommager des voitures et même causer des accidents.

Article 498 : « Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin. Il est également interdit à tout conducteur de laisser une matière quelconque se détacher du véhicule qu'il conduit. »

Ralentir

Article 330 : « Le conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée. »

DISPOSITION DE LA NEIGE

RÉGLEMENTATION

Selon le *Code de la sécurité routière du Québec*, il est interdit de déposer ou de jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics.

En fait, selon l'article 498 du *Code de la sécurité routière du Québec*, « nul ne peut jeter, déposer, ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin ». Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

De plus, nous attirons votre attention concernant l'article 17 du chapitre V-9 *Loi sur la voirie* qui stipule que « Le Ministère peut aménager ou placer des paraneiges et projeter de la neige sur un terrain contigu à l'emprise d'une route de façon à ne pas causer de dommages. »

USAGERS DE LA ROUTE

PRÉSENCE DES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

Gardez une distance sécuritaire lorsque vous circulez près d'un camion de déneigement afin de vous assurer d'être dans le champ de vision de son opérateur.

Faites preuve de patience. Pour bien dégager la chaussée, les camions de déneigement doivent rouler à une vitesse maximale de 50 km/h.

Les doubler est risqué, d'autant plus que vous ne pouvez deviner l'état de la chaussée devant eux ni ce que cache la poudrière causée par leurs manœuvres.

Ne vous introduisez jamais à l'intérieur d'une formation de camions de déneigement circulant côte à côte dans le but de dégager la totalité des voies de circulation.

Faites preuve de courtoisie. Lorsque vous apercevez un camion de déneigement, cédez-lui le passage, surtout si vous vous trouvez dans des endroits restreints comme les ponts d'étagement et les bretelles des autoroutes.

FREINAGE

En hiver, lorsque la chaussée est recouverte de glace ou de neige, il s'agit presque toujours d'une situation de freinage d'urgence. Rappelez-vous que l'efficacité du système de freinage dépend de l'état de vos pneus.

ÉCOULEMENT DES EAUX

En milieu rural, le système de drainage est ouvert, ce qui implique le creusage de fossés. Parmi les éléments essentiels à la conservation d'une chaussée, les fossés sont les plus sous-estimés. En effet, la principale cause de détérioration des routes est précisément le mauvais écoulement des eaux de surface, qui affaiblit les fondations de la chaussée.

Le propriétaire d'un terrain situé le long d'une route doit en tout temps tenir son fossé exempt de toute obstruction et maintenir son entrée en bon état. Il ne peut donc le remplir, ni y semer ou y poser du gazon, ce qui aurait pour effet d'y accroître la végétation. **De la même façon, en hiver, il ne peut y déverser de la neige, pas plus que sur la route d'ailleurs.**

Au cours des dernières années, grâce à ses membres, Desjardins a investi au Bas-Saint-Laurent 1 890 767 \$ dans des centaines de projets de finance solidaire

- **321 000 \$**
dans Créavenir
- **346 612 \$**
dans Microcrédit
Desjardins aux entreprises
- **1 223 155 \$**
dans les Fonds
d'entraide Desjardins



**FONDS D'ENTRAIDE
DESJARDINS**



CRÉAVENIR

UN DE CES PROJETS :
GENIPRODUCTION DE RIVIÈRE-DU-LOUP
DAVID FALARDEAU, PROPRIÉTAIRE

Merci aux organismes de développement économique, aux associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et aux organismes de microcrédit qui permettent d'offrir ces programmes dans la région.



**MICROCRÉDIT
DESJARDINS**

UN DE CES PROJETS :
DISTILLERIE DU ST-LAURENT
DE RIMOUSKI
JOËL PELLETIER,
COPROPRIÉTAIRE

desjardins.com/coopmoi



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

44870936

Ciné-répertoire dévoile sa nouvelle programmation

L'équipe de **Ciné-répertoire** a annoncé les films programmés pour les prochains mois. La programmation s'annonce plus chargée que par les années passées avec un film par semaine! Par ailleurs, quelques changements ont été apportés à la tarification. Suivez ce lien pour en savoir davantage! <http://www.lavantposte.ca/culture/2016/9/28/cine-repertoire-reprend-du-service.html>

Les projections ont lieu au Cinéma Figaro d'Amqui le dimanche à 15 h 30, le lundi à 15 h 30 et le mardi à 17 h 15.

13 au 15 novembre : Juste la fin du monde (drame)

20 au 22 novembre : La nouvelle vie de Paul Sneijder (drame)

27 au 29 novembre : La tête haute (drame social)

4 au 6 décembre : Une vie fantastique (drame)

Source :
Le Cercle Culturel

Esthétique Chez Soie, 99, rue Principale, Saint-Moïse

Un petit mot pour vous aviser que je suis de retour au travail depuis le mardi 25 octobre. Mon horaire restera sensiblement le même, soit du mardi au vendredi entre 9 h 30 et 17 h 30 ainsi que le mercredi en soirée et un samedi par mois ou plus selon les demandes.

Pour me contacter : 418-732-7576. Merci et au plaisir de vous revoir!!

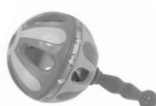
Maryse Vignola, esthéticienne

Nos baptisés du 9 octobre 2016 à Saint-Moïse



Léanna Gagnon

Née le 24 juin 2015,
fille de Katie D'Astous
et de Jonathan Gagnon de Sept-Îles.



Émile Anctil

Née le 30 avril 2016,
fille de Caroline Lepage
et de Maxime Vignola.



Né le 1^{er} août 2016,
fils de Maryse Vignola
et de Maxime Anctil.

À VENDRE



À vendre : Tapis roulant

Prix demandé : 400 \$

Pour info : Diane Gagnon 776-2885

TERRAIN NON AMÉNAGÉ SUR RUE FRASER

Frontage : 23.64 mètres ou 75.46 pieds

Profondeur 27.43 mètres ou 88.58 pieds

Superficie totale 612.7 mètres carrés

ou 6,587.51 pieds carrés

Contacteur : Régis Harvey

au 418 776-2885



TERRAIN NON AMÉNAGÉ SUR RUE FRASER

Frontage : 24.4 mètres ou 78.74 pieds

Profondeur 78.76 mètres ou 255.9 pieds

Superficie totale 1,682.4 mètres carrés

ou 18,104.9 pieds carrés

Contacteur : Colombe Harvey

au 418 750-2907

INFO CRIME

SIGNELEZ UN CRIME DE FAÇON ANONYME

EN COMPOSANT LE 1-800-711-1800

Maison à vendre

Située au centre du village, au 4, rue Saint-Germain, Val-Brillant.

Remise, garage attaché, 12 pièces dont 4 chambres à coucher et 2 salles de bain dont une avec bain tourbillon. Véranda trois saisons, cuisine et salle à manger. Chauffage électrique.

Laissée au prix de l'évaluation municipale (69 987 \$).

Vendue meublée ou non.

Pour plus d'information, s'adresser à Madame Alma Sirois
418-742-0008, 418-967-0080 ou
450-742-8729





COIN DÉTENTE



PENSÉES

On doutera de ce que vous dites, mais on croira ce que vous faites.
 On peut apprendre de ses échecs et aussi de ceux des autres.
 C'est bien de se laisser aller. À condition qu'on finisse par en revenir.

DEVINETTES

Qu'est ce qui est devant nous mais que nous ne voyons jamais ?

Je ne suis pas humain. J'ai deux jambes, mais je ne marche pas.
 Qui suis-je ?

On ne peut ni m'entendre, ni me voir, ni me toucher, ni me sentir,
 ni me goûter mais si l'on me prononce, je ne suis plus.

Qui suis-je ?

PAROLES D'ENFANT

« Maman la nuit, quand je fais dodo, j'ai des images devant les yeux. »

« "C'est pas moi qui suis fatigué, ce sont mes yeux." »

« Si je prends trop ma sucette, je vais avoir des dents comme un lapin mais pas les oreilles ! »

SUDOKU

	5	7			9	3		1
4	8			6	5		9	
2		9	4	1	7	6	5	8
1		4	8			9	7	
	9	3	7	4	2	8		6
	6	8	9	3			2	4
8	7	5		2	4	1	3	
9		6		7	3		8	
		2		9	8	4	6	7

MOTS MÊLÉS

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	N	L
R	S	G	T	E	D	U	T	I	T	L	A	E	A	G	A
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	S	E

- | | | |
|-----------|----------|--------------|
| ALPAGE | CHALET | PISTE |
| ALPES | DÉGEL | RANDE |
| ALPINISME | ESCALADE | RAQUETTES |
| ALTITUDE | EVEREST | REMONTE |
| ANDES | FORÊT | ROCHEUSES |
| APLOMB | HIMALAYA | SIERRA |
| ARMOR | GLACIER | SOMMET |
| ASCENSION | MASSIF | TÉLÉPHÉRIQUE |
| BALISAGE | MONTAGNE | TERTRE |
| CAMPING | NEIGE | TOURISME |
| CANYONING | OISANS | TRANSAT |
| CASCADE | PANORAMA | TREKKING |

BLAGUES

C'est une blonde qui a accouché de 2 beaux bébés, des jumeaux, cependant, elle pleure à n'en plus finir !

L'infirmière lui dit alors :

- Mais voyons madame ! Pourquoi pleurez-vous ? Vous êtes maintenant mère de 2 beaux bébés, en bonne santé !

- Je sais, répond la blonde, mais je ne sais pas qui est le père du deuxième !

L'inspecteur du Ministère de l'Éducation demande à un candidat :

"Pouvez-vous me donner 3 raisons qui vous motivent à devenir instituteur ?"

Le candidat répond : décembre, juillet et août.

RÉPONSES DE LA PAGE
COIN DÉTENTE

MOTS MÊLÉS:

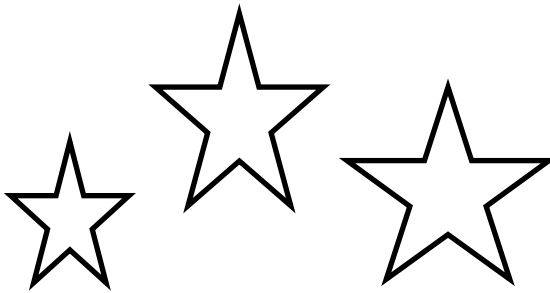
EXTRAORDINAIRE

DEVINETTES:

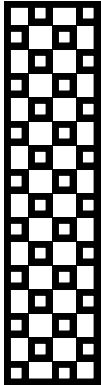
L'AVENIR

UN PANTALON

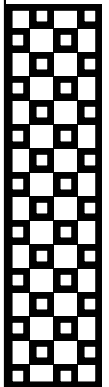
LE SILENCE



6	5	7	2	8	9	3	4	1
4	8	1	3	6	5	7	9	2
2	3	9	4	1	7	6	5	8
1	2	4	8	5	6	9	7	3
5	9	3	7	4	2	8	1	6
7	6	8	9	3	1	5	2	4
8	7	5	6	2	4	1	3	9
9	4	6	1	7	3	2	8	5
3	1	2	5	9	8	4	6	7



À VENDRE
Terrains résidentiels
Nouveau développement
Rue du Plateau
900 mètres carrés avec service
5 000 \$ chacun
Communiquez avec la
municipalité de Saint-Moise
au 418 776-2833





le guichet unique en solutions informatiques

Informatique

Produits d'impression

309-B, rue Fournier, Matane (Québec), G4W 4G1
 tél. : **418 562-0252** téléc. : **418-566-0277**
turcottec@maticsolutions.ca
www.maticolutions.ca



Meubles
Accessoires
Électroménagers

Accent

Léo Tremblay Meubles Inc.

5 Boul. Joubert est

Sayabec

Téléphone : (418) 536-3555

Fax: (418) 536-3625

1 866 295-3555

e-mail: accentmeubles.com

R. BOUCHARD AUTO inc.

64, RTE 132 EST, SAYABEC, QC,

raybouch1@globetrotter.net

418-536-5815

CELL. 418-631-4350 631-4351
631-4360 631-4196

SERVICE D'ASSISTANCE ROUTIÈRE- ENTREPOSAGE
MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE / PNEUS / VITRES D'AUTO / REMORQUAGE / TRANSPORT...



LES PROMOS DE CHAQUE SEMAINE : (-\$\$\$)

- LUNDI : VÉRIFICATION DE CONDUITE ET SUSPENSION POUR 14,95 \$
- MARDI : POSE, BALANCEMENT ET/OU ROTATION DE PNEUS À ESCOMPTE DE 20 %
- MERCREDI : CHANGEMENT D'HUILE À PARTIR DE 24,95 \$ SEULEMENT
- JEUDI : VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DES FREINS POUR 19,95 \$
- VENDREDI : FAITES GONFLER VOS PNEUS À L'AZOTE POUR 19,95 \$



JEAN-PHILIPPE HALLE ET KAVEN MC NICOLL

PHARMACIENS

99, RUE DE L'ÉGLISE
SAYABEC, (QUÉBEC)
G0J 3K0
Tél. : (418) 536-1414
Fax : (418) 536-3410



479, Rte 132 Ouest
St-Moïse, Québec
G0J 2Z0
RBQ : 1356 9629 96



Harvey & Fils Inc.

Entrepreneurs électriciens et en construction

Bureau : (418) 776-2115

Jean-Rock : (418) 776-2014

Fax : (418) 776-5605

Régis : (418) 776-2885

Courriel: harveyetfils@globetrotter.net

SUPERMARCHÉ BERGER INC.

50, Boulevard Joubert Est

Sayabec, Québec G0J 3K0

Tél.: 418 536-5418 ou 418 536-5419

Télec.: 418 536-3845

supermarcheberger@globetrotter.net

Heures d'ouverture

Lundi au samedi: de 8h30 à 21h.

Dimanche: de 9h. à 21h.

Propriétaires

Lorraine Robichaud

Jean Berger

Jean-Pascal Berger



MARCHÉ
BONICHOIX

SERVICE DE LIVRAISON

Centre de validation

Épicerie licenciée

Département des viandes

Fruits et légumes

Charcuterie

Poisson frais

Prêt à manger, repas chauds

TOILETTAGE CANIN



TONTE

COUPE DE GRIFFE

BAIN

Nadine Beaulieu

60 rue Principale, Saint-Moïse

418-776-2106 (soir, fin de semaine)



Les notaires

Michaud Charbonneau Heppell inc.

Nadia Heppell

Christine Landry

Élodie Brisson

Siège social :

302-1555, boul. Jacques-Cartier

C.P. 363. Mont-Joli, Québec. G5H 3L2

Tél. : 418-775-4151 Téléc. : 418-775-4237

Point de service :

Saint-Moïse

Tél. : 418-776-2289

Sur rendez-vous.



Les
TRANSPORTS **C. Harvey**

146, route 132 ouest
Sayabec (Québec) G0J 3K0

Tél: 418 536-3341

Fax: 418 536-5548



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL TARTIGOU 9985

M. Jean-Claude Robichaud

GRAND CHEVALIER

M. Simon Lavoie: secrétaire



Centre de la Petite Enfance de Saint-Moïse Bureau Coordonnateur de la MRC de la Matapédia

55, rue Principale, St-Moïse, Qc, G0J 2Z0

Téléphone : (418) 776-2903

Télécopieur (418) 776-5412

Centre de la Petite Enfance de Sayabec

6c, rue Keable, Sayabec, Qc, G0J 3K0

Téléphone : (418) 536-2006

Télécopieur : (418) 536-1818

21 places en installation à Saint-Moïse,

31 places en installation à Sayabec et

290 places en milieu familial réparties

sur la MRC de la Matapédia

cpelenfantjoue@globetrotter.net

www.enfantjoue.com et

www.bureaucoordonnateurdelamatapediaservicesdegardelenfantjoue.info



Québec

Garage Yannick Ouellet Inc.

Mécanique générale - Essence - Diésel
Usinage de pièces
Fabrication de boyaux hydrauliques

Garage: (418) 776-2035

Résidence: (418) 776-2516

Fax: (418) 776-2035

146, Rte 297 St-Noël G0J 3A0

Distributeur

Boîtes de camion

Mory Leer et
commerciales

Jean Marc Lavoie
Propriétaire

JEAN MARC LAVOIE

Carosserie
Redressement de châssis
Spécialité voitures accidentées
Vitre d'auto

☎ 418 536-3464

☎ 418 536-3464

Rés. : 418 536-5977

20, route Rioux
Sayabec, Qc
G0J 3K0

COOP ALIMENTAIRE DE ST-NOËL

7, de l'église C.P.10
St-Noël (QC) G0J 3A0
Téléphone : (418) 776-2005
Fax : (418) 776-2192

SERVICES OFFERTS BANNIÈRE AMI

Épicerie – Boucherie – Bière et Vin – Loterie –
Saucisses et Creton MAISON – Vidéo.

Bingo radio – Feux d'artifice

PRODUITS MAISON

Divers mets préparés (chauds) le midi et en
comptoir – Sauce spaghetti - Livraison directe de
Pharmacie Aubert Lévesque de Sayabec.
Possibilité de livraison à domicile (1 fois par
semaine)

Moyennant léger dédommagement.

Société des Alcools du Québec
Permis de chasse et de pêche
Au plaisir de vous servir!



Filles D'Isabelle
cble St-Jude # 984 Mont-Joli

Thème de l'année

« En mai, dans l'unité, laissons s'envoler les papil-
lons de l'amitié. »

Programme de l'année 2015-2016

- * **Réunion mensuelle** le 2^e mardi du mois
- * **Bingo** chaque jeudi de chaque semaine
- * **Élection** d'une Catherinette en novembre
- * **Célébration** de la fête de Noël
- * **Couronnement** d'une Valentine en février
- * **Semaine Isabellienne** du 18 au 22 avril
- * **Proclamation** de la maman de l'année
- * **Clôture** des activités en juin
- * **Reprise** des activités en septembre

Lise Thibault Régente
Noëlla Picard Vice-régente
Jeannine Fillion Ex-régente



St-Amand et Sirois

Mécanique générale
&
Essence avec service

420, Route 132
St-Moïse QC
G0J 2Z0

Tél : (418) 776-2147



Clerobec Inc.
78 Rte 132 Est
Sayabec, PQ
G0J 3K0

Clement Sirois

Propriétaire

- Plomberie • Matériaux de Construction
- Quincaillerie • Cedre de l'est

T 418 536 3344

F 418 536 3348
clerobec@globetrotter.net

RESTAURANT
CHEZ
TARZAN

418 rte 132,
St-Moïse
G0J 2Z0

Spécialité
PIZZA
Menu du
jour

418 776-5211 Propriétaires : Hermel Richard
et Carole Paradis

Horaire : 7 jours sur 7 de 10 h à 19 h

Éleveur laitier, travaux à forfaits et Déneigement

122, route Thjbeault
Saint-Moïse, Qc
G0J 2Z0

Téléphone : (418) 776-2920
Cellulaire : (418) 732-9817

Ferme Laifort inc.

Propriétaires: Luc Fraser et Jessica Lepage



Ferme
Jolipré Holstein
inc.

Saint-Moïse 418 776-5148
Marie-Josée Turcotte et Régis Lepage
Alex - Joé - Xavier - Ély



ALLIANCE AGRO-TECH

Nathalie Landry
directrice générale

Meunerie : (418) 776-2929
Sans frais : 1 877 976-2929
Télécopieur : (418) 776-2931
Courriel : meuber@globetrotter.net

Saint-Noël (Québec)
G0J 3A0



MAISON FUNÉRAIRE

JOSEPH ST-AMAND ET FILS LTÉE

THANATOLOGUE

BUREAU ST-MOÏSE: (418)776-2132

FAX: (418) 776-2132

SALON ST-DAMASE: (418)776-5332

114, PRINCIPALE, ST-MOÏSE

e-mail: jst-amand@globetrotter.net



MRC de La Matapédia

123, rue Desbiens, local 501
Amqui (Québec) G5J 3P9
Tél.: 418 629-2053
Télec.: 418 629-3195
administration@mrcmatapedia.qc.ca
www.mrcmatapedia.qc.ca

- Aménagement du territoire
- Développement socio-économique
- Urbanisme et inspection municipale
- Évaluation foncière
- Génie municipal
- Génie forestier
- Sécurité civile et incendie

Salon d'esthétique CHEZ SOIE

Épilation à la cire
Electrolyse
Facial
Pédicure
Manucure
Pose d'ongles
Maquillage



Maryse Vignola
99, rue Principale
Saint-Moïse
418 776-2145
ou 418 732-7576
(Laisser un message)

Ouvert tous les mercredis
ou sur rendez-vous



Desjardins Caisse de Mont-Joli-Est de La Mitis

Siège social

1553, boulevard Jacques-Cartier
Mont-Joli (Québec) G5H 2V9

418 775-7253
1 877 375-7253
Télécopieur : 418 775-5116

desjardins.com

@desjardins.com

Coiffure Geneviève



99, rue Principale
Saint-Moïse

418 776-2145

Mardi, vendredi et samedi

Price

418 775-3240

Mercredi et jeudi